

# A-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l’erreur” . Voltaire

26e année. N°1606 du mardi 17 août 2010. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Petan Mognihazi

## Fédération des agriculteurs (Fnac) “Nous avons un bon bilan”

“L’agriculture est un secteur clé de notre économie. Depuis la création de la Fédération nationale des agriculteurs comoriens en 2008, nous avons enregistré des résultats satisfaisants sur le terrain et on compte à ce jour plus de seize mille adhérents. Nous assistons beaucoup les agriculteurs notamment en matière d’engrais chimiques et de semences”, a déclaré, le 9 août à la ferme Baraka-village, le président de la Fédération des agriculteurs comoriens (Fnac) à l’occasion de la réunion biannuelle de bilan de l’association.

Lire page 2

## Premier anniversaire de la Maison des professionnelles (Mop)



Le président de la Chambre de commerce de Ngazidja a soutenu que la célébration de cet anniversaire constituait un grand espoir; “même si l’implication des adhérents dans la survie de la maison n’est pas encore effective”. Pour tenter de relancer la Mop, il a exhorté ses membres à “prendre l’exemple de l’Opaco qui fonctionne grâce à une contribution conséquente de ses membres”. Pour sa part, le coordinateur de la maison des professionnelles a demandé à tout le monde de se “sentir concerné aussi bien au niveau de l’idéal poursuivi qu’au niveau financier en apportant sa contribution pour faire fonctionner la maison”.

Lire page 3

## Parquet de la République Le chef du Ridja a été entendu hier

Le chef du Ridja), maître Saïd Larifou, a été entendu par le procureur de la République. Cette comparution au parquet de Moroni n’aurait rien à voir avec ses activités politiques, selon le procureur Soilihi Mahamoud. L’avocat franco-comorien, fait objet de plusieurs procédures judiciaires dont

“offense au chef de l’Etat”. Il serait entendu, également, sur l’affaire de l’aéroport de Hahaya, où Larifou déclare avoir été victime d’agression de la part d’agents de la force de l’ordre et dans laquelle il est poursuivi pour “rébellion”.

Lire page 3

## VOTRE JOURNAL

Sauf cas exceptionnel, durant tout le mois de ramadan, la pagination de votre quotidien sera réduite à 4 au lieu de 8 habituellement. Dès la fin de cette période particulière, nos lecteurs retrouveront l’ensemble de leurs rubriques habituelles.

La direction et le personnel se réjouissent de votre compréhension et souhaitent bon ramadan à ses lecteurs musulmans.

## Droits humains dans le monde L’Onu épingle une fois encore la France

Mercredi et jeudi derniers, le Cerd de l’Onu a souhaité connaître le statut de Mayotte en matière de respect des droits humains. De même, des experts du Cerd ont fermement dénoncé un “manque de volonté politique” et se sont inquiétés de la “recrudescence” du racisme et de la xénophobie dans ce pays.

Lire page 3

## Produits locaux de consommation et ramadan Tout se trouve, mais rien n’est accessible !



Dans les marchés de la capitale et, parfois, ailleurs, les prix des denrées de première nécessité les plus prisées durant le mois de ramadan, flambent. Tout le monde est d’avis que les pouvoirs publics réagissent par rapport à cette situation. Selon beaucoup, le mois sacré, loin d’être un mois de recueillement et de satisfaction, est devenu le “synonyme du supplice du consommateur”.

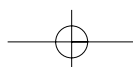
Lire page 2

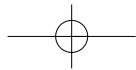
## Réfrigérants à base d’hydrocarbures : Former à épargner l’environnement

Des frigoristes suivent une formation théorique et pratique axée sur l’utilisation des nouveaux réfrigérants à base d’hydrocarbures dans le secteur du froid. Il s’agira d’initier les frigoristes aux méthodes d’utilisation des gaz inflammables et leurs prodiguer des conseils sur les modes d’utilisations des gaz à base d’hydrocarbures, de promouvoir l’utilisation de ces gaz en sensibilisant les acteurs concernés sur les risques liés à leur emploi. De nouveaux comportements doivent être adoptés par les usagers afin de préserver l’environnement.



Lire page 2





Le président de la Fnac s'est étendu sur les difficultés des professionnels du secteur agricole que sont le manque de pistes rurales pour l'acheminement des produits vers les marchés, de bassins d'eau pour l'irrigation des plantes, l'introduction des innovations des machines motorisées ainsi que la mise en place des lieux potentiels pour la vente des produits.

Le bilan des deux années d'activités de la Fédération nationale des agriculteurs comoriens (Fnac) et la rencontre de prise de contact avec la nouvelle déléguée de l'organisation en France ont fait l'objet de la réunion de ses membres, le 9 août à la ferme Baraka-village, à Usipvo dans la région de Hamanvu. La Fnac est en activité depuis octobre 2008. L'occasion a été saisie pour présenter aux membres la nouvelle déléguée de Fnac en France, Fatima Zambardoudi Mlanao, de passage à Moroni.

## Réunion biannuelle de la Fnac : "Il nous faut imposer la question de l'agriculture au débat politique des élections prochaines"

Dans son intervention, le président de la fédération, Mohamed Soilihi, a vanté les mérites de la Fnac dans son "combat légitime et sa lutte sans répit pour l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs aux Comores".

"L'agriculture est un secteur clé de notre économie. Depuis la création de la Fédération nationale des agriculteurs comoriens en 2008, nous avons enregistré des résultats satisfaisants sur le terrain et on compte à ce jour plus de seize mille adhérents. Nous assistons beaucoup les agriculteurs notamment en matière d'engrais chimiques et de semences", a déclaré le patron de la Fnac.

Selon lui, pour montrer sa détermination, la Fnac achète ces produits chimiques pour les revendre ensuite

aux paysans deux fois moins chers par rapport au prix du marché, "une façon d'accompagner ces agriculteurs pour les aider à pouvoir améliorer leur rendement". Le patron de la Fnac est revenu également sur les difficultés auxquelles les professionnels du secteur agricole sont confrontés quotidiennement. Il s'agit des quatre points fondamentaux que sont le manque de pistes rurales pour l'acheminement des produits vers les marchés, de bassins d'eau pour l'irrigation des plantes, l'introduction des innovations des machines motorisées ainsi que la mise en place des lieux potentiels pour la vente des produits, qui seraient de véritables marchés.

"Si le gouvernement parvient à résoudre ces problèmes importants

que nous rencontrons dans la vie de tout jour, l'agriculteur comorien serait non seulement bien outillé mais aussi plus performant. Notre objectif est de réduire la pauvreté et de permettre également au peuple d'avoir accès à l'agriculture sans aucune contrainte", a expliqué le président. Il estime par ailleurs qu'il est nécessaire de se mettre d'accord au tour d'une même table pour réduire le prix des denrées de premières nécessités et des produits vivriers surtout en cette période de ramadan.

Par ailleurs, le numéro un de la Fnac a saisi l'opportunité pour commenter la situation politique, économique, sociale et sécuritaire de notre pays. "Il faut que l'agriculture soit au cœur du débat politique dans les

élections prochaines. Les agriculteurs attendent de voir le candidat qui va présenter le meilleur programme politique et qui répondrait aux attentes de nos compatriotes pour qu'ils se prononcent", a-t-il ajouté.

Pour sa part, la nouvelle déléguée de la Fnac en France, Fatima Zambardoudi Mlanao, a assuré que les membres de la Fnac qui sont en France continueront à travailler en étroite collaboration avec ceux de Moroni. "Nous avons plusieurs projets en gestation et nous les mettrons en œuvre très bientôt", a-t-elle déclaré avant d'ajouter : "bien que je sois la femme d'un homme politique, personnellement je n'ai pas d'ambitions politiques pour l'instant".

Ahmed Hassani et Radhia Ali Mondoha (stagiaire)

## Forte flambée des prix des produits locaux de consommation

Le syndrome de la flambée des prix des produits vivriers locaux a déjà envahi les marchés, comme à chaque période de mois de ramadan. Cette année le phénomène est accompagné de la raréfaction de certains produits locaux parmi les plus prisés aussi bien dans les marchés de la capitale que d'ailleurs.

"Je ne sais pas ce que je vais devenir. Mes enfants ne mangent plus que du 'mkatra futra' depuis le premier jour du ramadan. Pour pou-

voir manger de la banane à notre faim, il nous faudrait un peu plus de 5000 francs quotidiennement, alors que pour le mkatra 2500 peuvent suffire", se plaignait maman Echa, rencontrée aux abords de Volo-volo avant-hier. "Je suis venue prospecter, mais je sais ce qui m'attend même pour un tas de taros ou de manioc. Quand on sait que les prix avaient déjà flambé les mois passés, on imagine aisément ce qui se passe actuellement".

Moinafatima Mohamed est mère de

cinq enfants. Au vu des prix pratiqués dans les marchés et les consignes médicaux qu'elle doit observer, elle pense tout simplement que les médecins sont tombés sur la tête. Son médecin lui a interdit de manger gras pendant ce mois sacré, surtout pas les mabawa et les cuisses de poulet. "Mais qu'est ce qu'on va manger alors, quand le kilogramme de foie coûte 1500fc et celui de viande à 1750 ?".

Au grand marché de Volo-volo, ne te hasarde pas à demander où se

trouve l'étalage des poissonnières. Il n'y a plus ou si peu de poissons. Toutes les revendeuses de poissons se sont converties à la vente du poulet. A Volo-volo, on trouve tout ce qu'on veut, même si c'est à des prix exorbitants, mais de poissons, point ou presque.

C'est ce qui choque le plus Chabane Issa venu y faire des courses, samedi dernier. Il aurait voulu rentrer avec deux régimes de banane pour nourrir sa famille de sept personnes. Il doit déboursier 4000 francs. Le

pwere est à 3500fc, alors que les autres mois on l'achetait à 1000. "Je me demande pourquoi la nourriture est tellement chère alors que le marché est plutôt bien garni?"

Chabane pense qu'il est temps que les pouvoirs publics réagissent par rapport à cette situation. Selon lui, le mois sacré, loin d'être un mois de recueillement et de satisfaction est devenu "synonyme de supplice pour le consommateur".

Asa

## Formation aux réfrigérants à base d'hydrocarbures

Vingt frigoristes de Ngazidja ont suivi, du vendredi 13 au dimanche 15 août à la salle de réunion de la direction nationale axée sur l'utilisation des nouveaux réfrigérants à base d'hydrocarbures dans le secteur du froid. Les participants ont bénéficié, également, de trois jours supplémentaires de travaux pratiques. L'objet de l'atelier est d'accompagner les frigoristes de Ngazidja dans l'utilisation des nouveaux réfrigérants dans un cadre hygiénique et de sécurité tout en protégeant l'environnement, en particulier, la couche d'ozone.

Dans cette logique de prévention de l'environnement, le secrétaire général du ministère en charge de l'Environnement, Saïd Mohamed Ali Saïd, a rappelé que depuis 2000, les Comores accompagnent et facilitent l'inscription des acteurs nationaux dans cette logique de prévention de l'environnement à travers différentes formations de mise à niveau. Le même atelier sera organisé à Mwali et Ndzuwani les 16 et 19 août.

La partie théorique a été assurée par

Saïd Hachim Ousseïn, coordinateur et point focal d'ozone. "Nous allons initier aux frigoristes les méthodes d'utilisation des gaz inflammables et leurs prodigé des conseils sur les modes d'utilisation des gaz à base d'hydrocarbures". Dan la foulée, il est prévu de promouvoir l'utilisation de ces gaz en sensibilisant les acteurs concernés sur, surtout, les risques et dangers liés à leur emploi. Des nouveaux comportements doivent être tenus par les usagers de ces nouveaux réfrigérants à base d'hydrocarbures afin de préserver l'environnement.

Le ministère comorien de l'Environnement veut se rallier rapidement à l'utilisation des réfrigérants naturels à base de butane et propane ou de l'ammoniac, entre autres. Saïd Mohamed A. Saïd précise à ce propos que "la communauté internationale soutient les efforts déployés pour éliminer les gaz cfc, hfc et les gaz hfc. Mais cette élimination devait être forcement soutenue par l'utilisation des nouveaux produits".

Elie-Dine Djouma

## COMMUNIQUE

Nous vous informons que "l'Université de la Ville", de faculté des sciences et de Technologies est ouverte à MAVINGOUNI, ancien palais présidentiel à partir du 15 juillet 2010.

**L'Université de la Ville contient les Facultés suivantes :**

- Faculté de médecine humaine
- Faculté Dentaire
- Faculté de Pharmacie
- Faculté de l'ingénierie
- Faculté d'infirmerie
- Faculté de laboratoire
- Faculté de droit
- Faculté de science humaine

Nous appelons tous les Bacheliers Comoriens de venir s'inscrire massivement dans le local de l'Université sis à Mavingouni.

Pour votre inscription, joignez tous les documents nécessaires et vous aurez la réponse avant 30 jours.

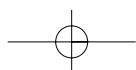
Pour plus d'informations contactez-nous aux numéros suivants :

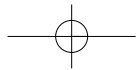
Portable : 322 14 07

Fixe : 763 29 09

Email : cityuniversity\_2010@yahoo.com

Nous vous remercions





## Droits humains dans le monde. L'Onu demande à la France à connaître le statut de Mayotte en matière de respect des droits humains

Réuni à Genève, le mercredi et jeudi derniers, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'Onu (Cerd) a souhaité connaître le statut de Mayotte en matière de respect des droits humains, lors de l'examen du rapport de la France sur les mesures prises par ce pays pour se conformer aux dispositions de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Sur cette île comorienne occupée, la France expulse près de 16.000 personnes par an en moyenne, souvent dans des conditions humiliantes. En outre, malgré le caractère jugé "impressionnant" du rapport présenté, les experts du Cerd n'ont pas pris des gants pour dénoncer un "manque de volonté politique" et de s'inquiéter de la "recrudescence" du racisme et de la xénophobie en France. "L'influence de la France a été profonde à travers le monde. De nombreuses personnes ont alors eu soif de ce que la France offrait : la liberté. Mais, dans le pays, nombreux sont ceux qui voient leur rêve brisé en constatant qu'ils n'ont pas de possibilités de se hisser vers le haut. Des efforts politiques sont même déployés pour révoquer leur nouvelle nationalité française", a soutenu Pierre-Richard Prosper, rapporteur du Comité pour l'examen de ce rapport.

Sur ce dernier point, le rapporteur du Cerd faisait allusion au discours de Grenoble du 30 juillet dernier, du président français, Nicolas Sarkozy, qui parlait de déchoir la nationalité française aux "Français d'origine

étrangère" qui se seront rendus coupables de délits contre des agents des forces de l'ordre. Le rapporteur a ajouté : "d'une certaine façon, ce qui manque en France, c'est une réelle volonté politique, un effort, pour élever les plus qualifiés et leur permettre de concrétiser leurs rêves". Un autre membre du Comité s'est dit "inquiet de la recrudescence du racisme et de la xénophobie en France". Cette déclaration du président français a été reçue diversement, parfois violemment, dans son propre pays notamment dans la presse (Voir photo).

Le Comité adoptera, dans le cadre de séances privées, des observations finales sur le rapport de la France, qui seront rendues publiques à la fin de sa session, le 27 août prochain.

Ce n'est pas la première fois que la France est épinglée pour ses manquements en matière de droits humains. En juin dernier, le Conseil de l'Europe dénonçait déjà un "cli-

mat de xénophobie".

Dans un communiqué conjoint de la Ligue des droits de l'homme et de la Fédération internationale des droits de l'homme (Ldh et Fidh), les deux

organisations estiment que "la volée de bois vert infligée au gouvernement français par les experts du Cerd atteste de l'incohérence de la politique française en matière de lutte contre les discriminations". Les deux organisations, qui ont communiqué leurs propres informations sur la politique du gouvernement français, disent regretter "qu'une fois de plus, ce soit le crédit international de la France qui soit mis à mal". Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale est un organe composé d'experts indépendants qui surveille l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale par les États parties.

Ks



## Justice : le chef du parti Ridja a été entendu par le procureur

Le leader du Ridja, Saïd Larifou, a été entendu par le procureur de la République, hier, au parquet de Moroni. Selon Soilihi Mahamoud, "cette comparution n'a rien à voir avec ses activités politiques". Larifou ferait l'objet de plusieurs procédures judiciaires en particulier pour "offense au chef de l'Etat", dont le dossier est en instance d'être jugé et l'affaire renvoyée à deux reprises.

De même, M<sup>e</sup> Larifou a été entendu sur l'affaire de l'aéroport de Hahaya dans laquelle il serait poursuivi pour "rébellion". Dans cette affaire, l'homme politique et avocat franco-comorien, déclare avoir été victime d'agression de la part d'éléments de

la force de l'ordre, alors que les enquêteurs l'accusent d'avoir opposé une résistance lors de son interpellation. "J'ai eu le rapport de la police de l'air et de frontières, j'ai entendu verbalement sa déclaration, mais il faut que cela fasse objet de procès-verbal, afin que la justice puisse trancher sur l'affaire", a déclaré Soilihi Mahamoud à ce propos.

A deux reprises, le leader politique avait été interdit de prendre l'avion, par des éléments de la police.

Au sujet des accusations susmentionnées, les quatre avocats de la défense on déclaré ne pas être en possession du dossier. Selon maître Msa Youssouf du barreau de Lille, "Saïd Larifou est accusé de trois actes,

mais nous ne sommes plus en mesure de vous livrer aucune information puisque nous n'avons pas pu rencontrer ni le juge chargé de l'affaire, ni le procureur général, ni le premier président de ce tribunal, ni le bâtonnier de l'ordre des avocats des Comores. La rencontre de ces personnalités nous permettra de savoir de quoi est accusé Larifou".

Depuis le 6 juin dernier, le chef du parti Ridja s'était vu interdire de quitter le pays. Sur ce point, l'avocat de Saïd Larifou, maître Honoré Cheyap du barreau de Lille a déclaré : "aujourd'hui, maître Larifou ne peut pas quitter le territoire, je pense que les choses sont en bonne voie, nous avons rencontré les personnes,

pour l'instant nous n'avons pas accédé au dossier; l'instruction ne nous permet pas de vous livrer quoi que ce soit, nous laissons la justice faire son travail et nous serons là au côté de maître Larifou. Nous avons très, très, très bon espoir". L'avocat a aussi ajouté que "aujourd'hui je pense que les choses vont entrer dans l'ordre, nous avons rencontré les gens qui sont vraiment à l'écoute, et qui ont compris le sens du mot démarche. Nous avons fait 10000 km, pas pour nous balader, mais pour comprendre la situation exacte, ce qu'on reproche à maître Larifou, nous le saurons demain et vous serez certainement informé demain même".

Mariata Moussa

### CAUTIONARY NOTICE TRADEMARK

(in the territory of COMOROS ISLANDS)

NOTICE IS HEREBY GIVEN that our Client: **FIBERHOME TELECOMMUNICATION TECHNOLOGIES CO., LTD / A**, a Chinese company with head office at: **Nr. 88, Youkeyuan Road, Hongsham District, Wuhan City, Hubei Province, P.R. China**, Are the owners and Sole proprietors of the following trademark:



The above trademark is used in the international class 32 in respect of the following products:

Class 9: Optical communication equipment; Optical fiber and Optical fiber cable; Light conducting filaments [optical fibers [fibres]] Network communication device; Data processing apparatus Measuring apparatus Transmitters [telecommunication]; integrated

circuits Computers; Galvanic cells. Any enquiry relative thereto may be referred to the following:

**INVENTA INTERNATIONAL  
CENTRAL OFFICE  
Av<sup>a</sup>. Almirante Reis, 123 – 1.º Fte.  
1169-157 Lisboa  
PORTUGAL**

### Premier anniversaire de la Maison des professionnelles (Mop)

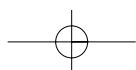
## Un appel à se "sentir concerné"

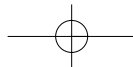
La maison des organisations professionnelles (Mop) a fêté, jeudi dernier, son premier anniversaire dans ses locaux sis dans le Foyer des femmes de Moroni. Le président de la Chambre de commerce de Ngazidja, Fahmy Thabit, a déclaré à cette occasion que la célébration de cet anniversaire constituait un grand espoir, "même si l'implication des adhérents dans la survie de la maison n'est pas encore effective".

La Mop, mise en place il y a tout juste une année, a comme objectif de soutenir la réorganisation et la restructuration des associations professionnelles, les aider à asseoir une coopération stratégique avec l'Etat et devenir un point de passage indispensable des organismes et organisations internationaux, partenaires au développement. Les principes de la Mop est d'offrir un espace dédié aux services et à leurs membres ainsi que de rendre plus autonomes les organisations en améliorant

leurs conditions de travail. Pour tenter de relancer la Mop, le président de la Chambre de commerce de Ngazidja a exhorté les membres, notamment, à "prendre l'exemple de l'Opaco qui fonctionne grâce à une contribution conséquente de ses membres".

Le coordinateur de la Maison, Abdoulatif quant à lui, déploré les moyens encore insuffisants de travail et expliqué que la maison qu'il dirige doit sa survie aux mécènes qui se manifestent très rarement. Parmi les projets phares en vue pour l'année en cours, le coordinateur a cité, en priorité, la formation des permanents censés diriger les organisations. La Fnac, le Snac, le Synaco et bien d'autres organisations sont déjà affiliées à la Mop. Selon son coordinateur, "tout le monde doit se sentir concerné aussi bien au niveau de l'idéal poursuivi mais aussi au niveau financier en apportant sa contribution pour faire fonctionner la maison".





## PUBLICITE

### CAUTIONARY NOTICE TRADEMARK (in the territory of COMOROS ISLANDS)

NOTICE IS HEREBY GIVEN that our Client: **CHINA RESOURCES SNOW BREWERY (LIAO NING) COMPANY LIMITED**, a Chinese company with head office at: Nr. 159 Xuelian Street, Sujiatun District, Shenyang 110101, Liaoning, China,  
Are the owners and Sole proprietors of the following trademark:

**XUE HUA**  
**雪花**

The above trademark is used in the international class 32 in respect of the following products:

**Class 32:** Beers; mineral and aerated waters and other non-alcoholic drinks; fruit drinks and fruit juices; syrups and other preparations for making beverages.

NOTICE IS ALSO GIVEN that legal proceedings will be instituted against any person or company that uses the same trademark or any imitation thereof, or against anyone that violates this trademark ownership rights.

Any enquiry relative thereto may be referred to the following:

**INVENTA INTERNATIONAL  
CENTRAL OFFICE  
Av<sup>a</sup>. Almirante Reis, 123 – 1.º Fte.  
1169-157 Lisboa  
PORTUGAL**

### CAUTIONARY NOTICE TRADEMARK (in the territory of COMOROS ISLANDS)

NOTICE IS HEREBY GIVEN that our Client: **CHINA RESOURCES SNOW BREWERY (LIAO NING) COMPANY LIMITED**, a Chinese company with head office at: Nr. 159 Xuelian Street, Sujiatun District, Shenyang 110101, Liaoning, China,  
Are the owners and Sole proprietors of the following trademark:

**SNOW**

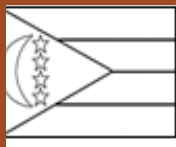
The above trademark is used in the international class 32 in respect of the following products:

**Class 32:** Beers; mineral and aerated waters and other non-alcoholic drinks; fruit drinks and fruit juices; syrups and other preparations for making beverages.

NOTICE IS ALSO GIVEN that legal proceedings will be instituted against any person or company that uses the same trademark or any imitation thereof, or against anyone that violates this trademark ownership rights.

Any enquiry relative thereto may be referred to the following:

**INVENTA INTERNATIONAL  
CENTRAL OFFICE  
Av<sup>a</sup>. Almirante Reis, 123 – 1.º Fte.  
1169-157 Lisboa  
PORTUGAL**



**UNION DES COMORES**  
Ministère des Finances,  
du Budget et des  
Investissements  
Ordonnateur National  
du FED



**UNION EUROPEENNE**  
Délégation de l'Union Européenne  
chargée des Comores à Maurice  
Fonds Européen de Développement

### Commissariat Général au Plan Projet APLACO

### AVIS DE RECRUTEMENT

**CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES)  
POUR LA REALISATION DES ETUDES ET REDACTION  
DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR  
LA REHABILITATION/EXTENSION  
DU COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN A MORONI**

#### CONTEXTE:

Cette étude et les travaux seront exécutés dans le cadre du projet APLACO dans le renforcement des capacités de l'administration, en particulier le CGP dans son rôle de coordination des actions en faveur du développement. Il s'agit de :

Le volet infrastructure de APLACO, relatif à l'amélioration du fonctionnement du CGP comprend la réhabilitation/extension des bâtiments abritant le Commissariat à Moroni.

Différents bailleurs de fonds œuvrant dans l'appui aux renforcements des capacités nationales ont émis le souhait de faire un appui à la réhabilitation et l'extension du commissariat général au Plan. Il s'agit, de l'UE, de la BAD et des partenaires qui se sont prononcés à Doha, lors de la conférence des donateurs en mars 2010.

Ainsi, il est convenu avec le CGP, sur la base d'un plan d'investissement global, que chaque partenaire contribue à la réalisation en fonction de son enveloppe financière, une partie des besoins suivant des

étapes et un calendrier qui sera fixé. Ainsi, le consultant pour ce présent marché sera amené à établir une évaluation globale de l'état des besoins, et une estimation détaillée pour une réalisation à hauteur du montant prévu sur le projet APLACO.

#### Prestations demandées :

Les prestations devront être exécutées en deux phases qui comprennent différentes étapes successives que sont :

Phase 1 – Etudes d'Avant projets sommaire et détaillé (APS, APD)

Phase 2 : Préparation des DAO travaux suivant les procédures FED et assistance au Maître d'Ouvrage pour la demande de prestation.

Les termes de référence complets sont à retirer au Commissariat Général au Plan dès la publication de cette annonce.

Les dossiers de candidature (note méthodologique, CV et offre financière) sont à déposer au Commissariat Général au Plan avant le 24 août 2010 à 12h.

Pour tout information complémentaire contacter la direction de la coordination des projets au Commissariat Général au Plan

### UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

### PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU SECTEUR DE LA SANTE AUX COMORES PAHSE II COM – 0027

B.P. 1028 – Tél : 763 32 12 – Email : prosantebid.com@comorestelecom.km

### UNITE DE GESTION DU PATSCO

CONSTRUCTION D'UN BLOC OPERATOIRE AU CENTRE  
HOSPITALIER EL-MAAROUF

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° :10/ 001/UGPATSCO

Lancer par l'Unité de Gestion du Projet d'Assistance Technique au Secteur de la Santé aux Comores

#### FINANCEMENT : LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

Suivant la convention passée avec le Gouvernement de l'Union des Comores.

#### OBJET : Construction d'un Bloc Opérateur

1. Tout candidat intéressé par le présent avis, pourra acheter le dossier d'Appel d'Offres, au bureau du Projet d'Assistance Technique au Secteur de la santé aux Comores sis au Ministère de la santé, de la Solidarité et de la Promotion du Genre, moyennant paiement d'un montant non remboursable de « 80 000 FC » (Quatre Vingt Mille Francs Comoriens), payable en espèces ou par chèque bancaire certifié, libellé à l'ordre de : « Projet d'Assistance

Technique au Secteur de la Santé aux Comores COM-0027 »

2. Le délai d'exécution sera proposé par le soumissionnaire mais devra s'inclure dans le délai fourni par le planning du dossier d'Appel d'Offres fixé à Huit(8) mois.

3. Les soumissions (un original et deux copies) devront être déposées ou parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception, adressé à :

*Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Assistance Technique au Secteur de la Santé aux Comores sis Immeuble Ministères de la Santé et de la Fonction Publique.*

B.P. 1028 Moroni – Email : prosantebid.com@comorestelecom.km (Tél : 763 32 12)

**Au plu tard le 25 septembre avant 12 h 00 (heure locale).**

**Fait à Moroni le,  
Le Coordonnateur  
MSA MLIVA MOHAMED**

**LISEZ "AL-WATWAN TOUS LES JOURS ET  
"ALWATWAN MAGAZINE",  
LES 1ER DE CHAQUE MOIS**

